

Le 7 mai 2020

Bulletin n° 098

FIN DE L'ARBITRAGE

Le 6 mai, le STTP et Postes Canada ont présenté, verbalement, leur plaidoyer devant l'arbitre Elizabeth MacPherson. L'arbitrage est enfin terminé. À présent, il faut attendre la décision.

Plaidoyer écrit

Le 29 avril dernier, chaque partie a remis à l'arbitre son plaidoyer écrit, document très long et détaillé dans les deux cas. Le comité de négociation du STTP et son conseiller juridique ont eu six jours pour revoir et analyser l'ensemble des documents de Postes Canada afin de préparer le dernier plaidoyer oral, tenu le 6 mai.

Postes Canada demeure inflexible

Du début à la fin de l'arbitrage, Postes Canada a maintenu la ligne dure. Sa position est inacceptable. Elle estime que les membres du STTP n'ont droit à rien de plus que ce qui a été accepté dans le cadre des négociations. Elle veut continuer de payer les FFRS à la pièce pour la livraison des colis la fin de semaine. Elle veut réduire le ratio prévu à l'annexe « P », ce qui risque de causer la suppression de 400 emplois à plein temps du groupe 1. Elle veut maintenir vacants indéfiniment les postes du groupe 2 dans les installations où une réduction de personnel est prévue. Elle est d'avis que toutes nos revendications sont matière à conflit. Elle refuse de nous accorder quoi que ce soit d'autre, sauf une hausse de salaire minime, inférieure à celle de son offre globale de novembre 2018, et aucune hausse salariale additionnelle pour les membres des groupes 3 et 4. Selon Postes Canada, nous avons obtenu ce que nous méritons!

Exemples de ce que nous ne méritons pas, selon Postes Canada :

- Améliorations en matière de santé et de sécurité - Postes Canada dit NON.
- Paiement de toutes les heures travaillées (FFRS) - Postes Canada dit NON.
- Hausse salariale supérieure à l'inflation - Postes Canada dit NON.
- Véritable sécurité d'emploi (FFRS et unité urbaine) - Postes Canada dit NON.
- Égalité des avantages à la retraite - Postes Canada dit NON.
- Réduction de la précarité d'emploi - Postes Canada dit NON.

.../2

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue

Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'arbitrage!

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont témoigné sur les enjeux que défend le STTP et toutes celles qui ont veillé sans relâche à ce que l'ensemble des éléments de preuve soit remis en bonne et due forme à l'arbitre pour qu'elle puisse rendre, nous l'espérons, une décision qui apportera une solution aux problèmes que nous vivons depuis beaucoup trop longtemps.

Votre soutien a été crucial!

Nous tenons à vous remercier du soutien que vous nous avez témoigné et de la patience dont vous avez fait preuve durant ce long processus. Les mesures prises par les sections locales et les messages d'appui que nous avons reçus nous ont fourni l'énergie nécessaire pour mener à terme cet arbitrage.

**Postes Canada vous doit son succès.
Qu'elle le reconnaissse, une bonne fois pour toute.**

Solidarité,



Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef
Unité des FFRS



Sylvain Lapointe
Au nom du comité de négociation
Unité urbaine

2019-2023 / Bulletin n° 130

SG/bt sepb 225 /scfp 1979

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue